

NOTICE D'INSTRUCTIONS ORIGINALE
CAISSON DE DÉSENFUMAGE ACTION/RÉACTION F400-120

DOF+ A/R



CE



Avant d'installer ou d'utiliser le produit, lire attentivement cette notice. Cette notice doit être transmise au client final et suivre la machine. En cas de non-respect des indications portées dans cette notice, le fabricant ne pourra être tenu responsable des dommages corporels et/ou matériels survenus.

TABLE DES MATIERES

1. GÉNÉRALITÉS	3
1.1 GROUPE CIBLES.....	3
1.2 CONVENTIONS DE SÉCURITÉ.....	4
1.3 MANUTENTION, RÉCEPTION ET DÉBALLAGE	5
2. DESCRIPTION DU PRODUIT	5
3. DIMENSIONS.....	6
4. INSTALLATION ET MISE EN SERVICE	6
4.1 INSTALLATION DU CAISSON	6
4.2 OUVERTURE DU CAISSON	7
4.3 CONFIGURATIONS DU CAISSON ET MODULARITÉ	8
4.4 CONTRÔLE DES TRANSMISSIONS ET TENSION DES COURROIES.....	9
4.5 RACCORDEMENT AU RÉSEAU AÉRAULIQUE DU CAISSON	10
4.6 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DU CAISSON.....	10
4.7 SCHÉMA DE RACCORDEMENT	11
4.8 ESSAIS DE FONCTIONNEMENT.....	11
5. ACCESSOIRES	12
5.1 COFFRET DE RELAYAGE – VARIATEUR DE FRÉQUENCE EN APPLIQUE.....	12
5.2 COFFRET DE RELAYAGE – VARIATEUR DE FRÉQUENCE INTÉGRÉ.....	12
5.3 GRILLE REFOULEMENT	13
5.4 BUSE DE REFOULEMENT	13
5.5 CAPOT PARE-PLUIE REFOULEMENT	13
5.6 VOLET DE RÉGLAGE DE DÉBIT.....	14
5.7 ACCESSOIRES DE RACCORDEMENT	15
5.8 PEINTURE EPOXY.....	15
5.9 ISOLATION DOUBLE-PEAU	15
5.10 BOUCHON DE PURGE.....	15
5.11 PLOTS ANTI-VIBRATILES.....	15
6. ENTRETIEN	15
6.1 AVERTISSEMENT.....	15
6.2 MAINTENANCE GÉNÉRALE	16
6.3 ENTRETIEN DES COURROIES	16
6.4 ENTRETIEN DES MOTEURS ET TURBINES	16
6.5 SERVICE APRÈS-VENTE	16
7. DÉPANNAGE	17
7.1 FAQ.....	17
7.2 VOUS ÊTES EN PANNE ?	17
7.3 MISE HORS SERVICE DU PRODUIT – RECYCLAGE	17
8. DÉCLARATION DE PERFORMANCES.....	18
9. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE.....	20

1. GÉNÉRALITÉS

Avant l'installation du caisson, veuillez lire attentivement toutes les instructions ci-dessous et respectez-les. Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications, y compris la documentation technique, sans avertissement préalable.

Cette notice fournit toutes les informations nécessaires pour installer et utiliser le caisson de désenfumage DOF+ A/R F400-120 en sécurité et conformément à l'usage prévu pendant l'ensemble de son cycle de vie. Elle complète les informations présentes sur le produit et les étiquettes, veuillez donc ranger cette notice pour une utilisation future et la considérer comme partie intégrante du produit.

L'installation et l'entretien ne doivent être effectués que par des techniciens qualifiés et expérimentés afin d'assurer le respect des normes en vigueur et le maintien de la garantie. L'ensemble de ces normes sera cité dans les différents chapitres de cette notice. Ne pas employer l'appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est conçu.

1.1 Groupes cibles

Cette notice est destinée aux catégories de personnel suivantes :

- Installateurs : responsables du montage, du raccordement aéraulique, électrique et de la mise en service du caisson. Ils doivent posséder des compétences en mécanique, électrotechnique, être habilités, et connaître les règles de sécurité applicables.
- Opérateurs : utilisateurs en charge de l'exploitation quotidienne (démarrage/arrêt, ajustement de la vitesse, surveillance générale)
- Techniciens de maintenance : chargés des inspections, dépannages, réglages et interventions internes au caisson. Ils doivent être habilités à travailler sur des équipements sous tension et formés aux procédures de consignation.
- Personnels de nettoyage : chargés de l'entretien courant des surfaces extérieures du caisson, en respectant les consignes de sécurité.
- Personnels de démantèlement et de fin de vie : responsables de la mise hors service de l'installation, du démontage et de la dépose dans les centres de gestion de déchets.

Chaque groupe cible doit appliquer strictement les consignes de sécurités et n'intervenir que dans le cadre de ses compétences.

1.2 Conventions de sécurité

Veuillez lire les instructions de sécurités ci-dessous, comprenant les dangers, risques et avertissements.

Symboles utilisés dans ce document :

	Avertissement général : indique une situation potentiellement dangereuse autre qu'électrique, qui, si elle n'est pas évitée, pourrait endommager l'équipement et/ou entraîner des blessures ou la mort.
	Avertissement relatif à l'électricité : indique un risque de choc électrique qui, s'il n'est pas évité, pourrait endommager l'équipement et/ou entraîner des blessures ou la mort.

Informations de sécurités importantes :

 	Ce manuel est destiné à vous guider pour une installation correcte. SAFTAIR VENTILATION décline toute responsabilité quant à la conformité ou non-conformité à toute réglementation, nationale, locale ou autre, relative à l'installation correcte de ce caisson de désenfumage. Le non-respect de ces réglementations lors de l'installation peut entraîner des blessures corporelles et/ou des dommages matériels.
 	Seul un personnel qualifié, familiarisé avec cet équipement et les dangers encourus, est autorisé à installer, régler, utiliser ou entretenir cet équipement. Veuillez lire attentivement ce manuel et les autres manuels applicables dans leur intégralité avant de poursuivre.
	Risque de coupure : les arêtes et surfaces métalliques du caisson peuvent présenter des angles vifs. Lors de la manutention, du déballage ou des interventions, porter des gants et équipements de protection appropriés afin d'éviter toute blessure par coupure.
	Risque de blessure grave ! Le caisson est équipé d'une transmission poulie-courroie. Seul un technicien qualifié, familiarisé avec cet équipement et les dangers encourus, est autorisé à installer, régler, utiliser ou entretenir le caisson. Mettez systématiquement la machine hors-tension avant le début d'un quelconque entretien – même court, d'un démontage d'éléments ou d'une ouverture de panneaux d'accès en procédant à la consignation électrique de l'alimentation du caisson, afin d'éviter toute mise en route accidentelle.
	Risque de blessure grave ! Pour tout caisson non raccordé à l'une de ses extrémités – aspiration ou refoulement, un grillage de protection est obligatoire (Norme NF EN ISO 13857).
	Assurez-vous que les connexions de terre sont correctes. Le câble de terre doit être suffisant pour supporter le courant de défaut d'alimentation maximal.
	Risque d'électrocution ! Ce produit peut contenir des condensateurs haute tension qui mettent du temps à se décharger après le retrait de l'alimentation secteur. Débranchez et isolez le variateur avant toute intervention. Avant toute intervention sur un variateur, assurez-vous que l'alimentation secteur est isolée. Des tensions élevées sont présentes aux bornes et à l'intérieur du variateur jusqu'à 10 minutes après la coupure de l'alimentation électrique. Attendez au minimum 10 minutes que les condensateurs se déchargent à des niveaux de tension sûrs. Avant toute intervention, assurez-vous toujours, à l'aide d'un vérificateur d'absence de tension, qu'aucune tension n'est présente sur les bornes d'alimentation du variateur. Le non-respect de cette précaution peut entraîner des blessures corporelles graves, la mort et des dommages matériels.

1.3 Manutention, Réception et déballage

- Manutention

Le caisson doit être placé sur un sol plan pour éviter toute déformation.

La manutention peut être réalisée à l'aide d'un transpalette, d'un gerbeur ou d'un charriot-élévateur.

Le levage doit être réalisé à l'aide d'élingues adaptées, passées dans les ouïes ajourées dans les 2 longerons.

- Réception

Lors de la livraison, contrôlez attentivement l'état des colis et du matériel. En cas de dommage ou d'anomalie constatée, il est impératif d'émettre des réserves précises à la fois au transporteur et à la société SAFTAIR VENTILATION. Si la réclamation n'est pas déclarée à temps, une demande ultérieure ne sera plus acceptée. (Article 133-3 du code du commerce). Contrôlez si le type de produit livré correspond à votre commande. En cas de doute, ne déballez pas le produit et contactez notre service après-vente.

Après le déballage, contrôlez l'état du caisson et de tous ses éléments. En cas de doute, adressez-vous au fournisseur. N'utilisez jamais un produit endommagé.

En cas de non-respect de ces consignes, la garantie SAFTAIR VENTILATION ne s'appliquera pas.

- Stockage

Si vous ne déballez pas directement l'unité après réception, conserver les éléments à température ambiante, à l'abri de l'humidité, des intempéries, des chocs mécaniques et de toute projection susceptible d'endommager le caisson ou les composants électriques.

2. DESCRIPTION DU PRODUIT

Le caisson est conçu pour s'intégrer dans des installations de ventilation simple flux à l'intérieur des bâtiments ou à l'extérieur, et est destiné à un usage de désenfumage ou d'extraction d'air.

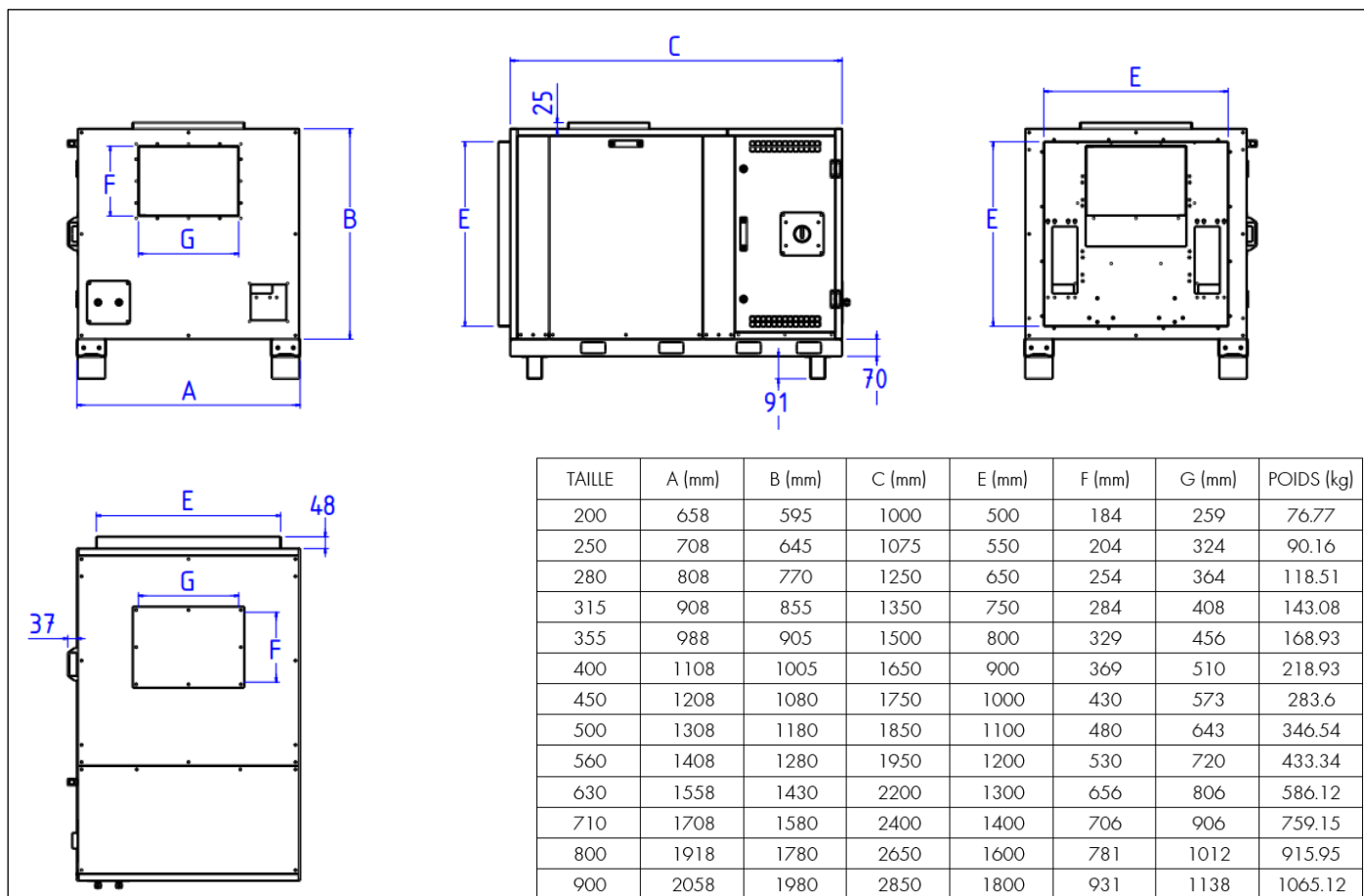
Les panneaux sont réalisés en acier galvanisé. Le caisson est entièrement démontable, et peut être disposé en combinant aspiration horizontale ou verticale et refoulement horizontal ou vertical (valable selon la taille des caissons).

Le ventilateur qui équipe le produit est une roue centrifuge double ouïes à action ou à réaction, entraînée par le moteur à l'aide d'une transmission poulie-courroie (transmission indirecte).

L'accès maintenance peut se faire par le panneau porte moteur, ainsi que par le panneau servitude, tous les deux dotés d'une poignée.

Pour les caractéristiques de l'appareil, se reporter à la plaque signalétique fixée sur l'appareil. Les caractéristiques de l'appareil, puissance, intensité, vitesse, tension et fréquence, figurent sur l'étiquette signalétique.

3. DIMENSIONS



Les poids sont donnés pour la version standard en réaction, sans moteur, sans option.

4. INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

4.1 Installation du caisson

Veuillez à respecter les recommandations suivantes :

- Placer le caisson sur un sol plan et rigide pour éviter toute déformation, et s'assurer que tous les pieds soient en appui sur le sol.
- Laisser un dégagement suffisant autour du caisson afin d'assurer un accès de maintenance facilité, au minimum 75 cm.
- Laisser un dégagement suffisant au niveau du refoulement.
- Les grilles de ventilation ne doivent pas être bouchées ou obstruées.
- Respecter une hauteur et position n'entravant pas l'accès aux organes de commande.

La manutention peut être réalisée à l'aide d'un transpalette, d'un gerbeur ou d'un charriot-élévateur.

Le levage doit être réalisé à l'aide d'élingues adaptées, passées dans les œilles ajourées dans les 2 longerons. Le caisson peut être manipulé de manière longitudinale et de manière transversale. De manière transversale, assurez-vous que les fourches soulèvent les 2 longerons. De manière longitudinale, il est recommandé de positionner les fourches du côté moteur pour une meilleure répartition de la masse.

Le caisson est équipé de pieds, qui peuvent être démontés si besoin afin de gagner en hauteur totale. Le caisson reposera ainsi sur ses 2 longerons. Note : En cas d'option plots anti-vibratiles, les pieds ne doivent pas être démontés : les plots anti-vibratiles viennent se fixer sur ces pieds à l'aide d'une vis sur chacun.

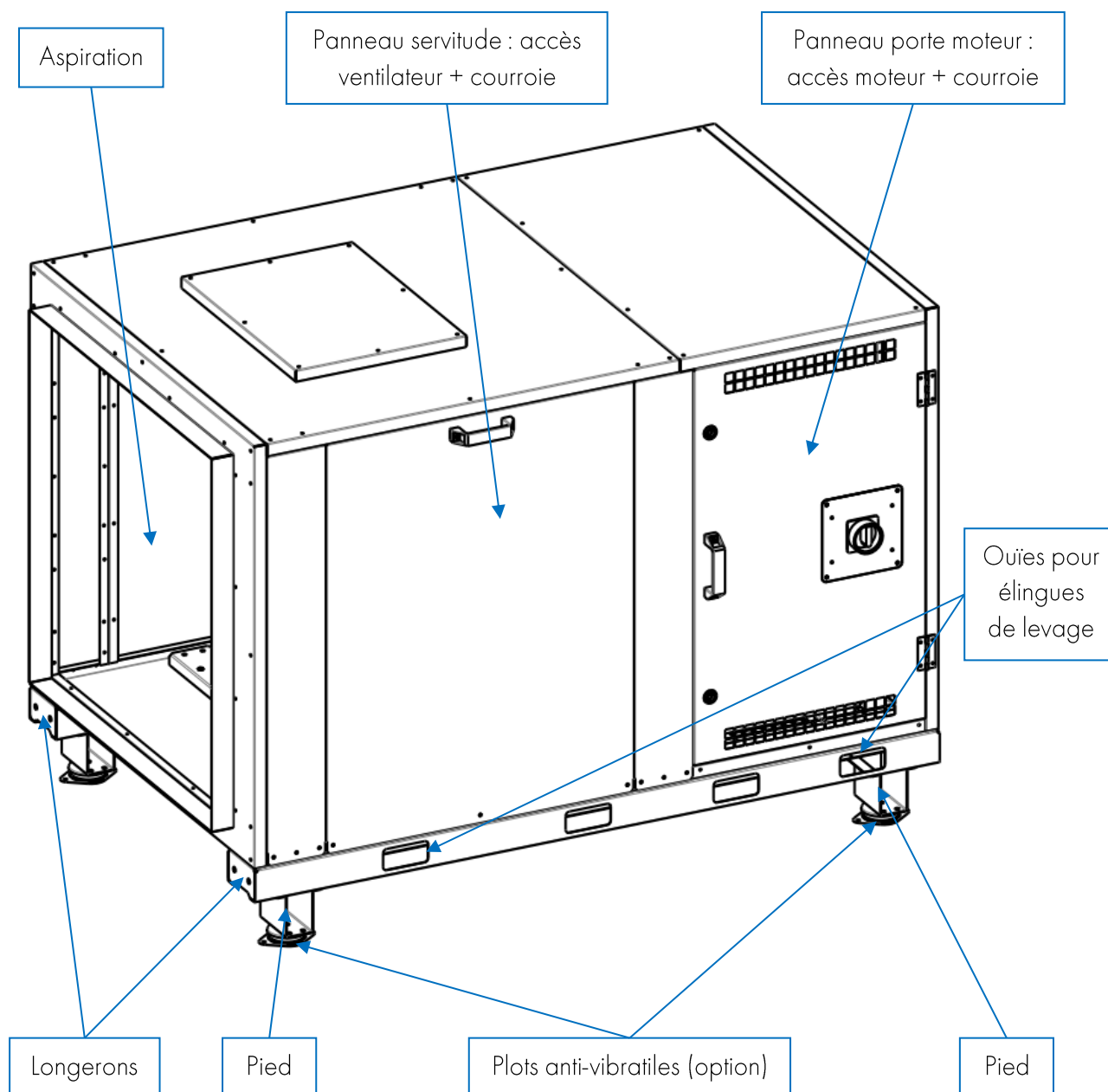
Pour la fixation au sol, les pieds et les plots anti-vibratiles viennent se fixer à l'aide de tirefonds, ou bien à l'aide d'écrous sur des tiges filetées scellées dans le sol.

4.2 Ouverture du caisson

L'accès au moteur se fait par le panneau porte moteur sur charnières doté d'une poignée, en déverrouillant les quarts de tour.

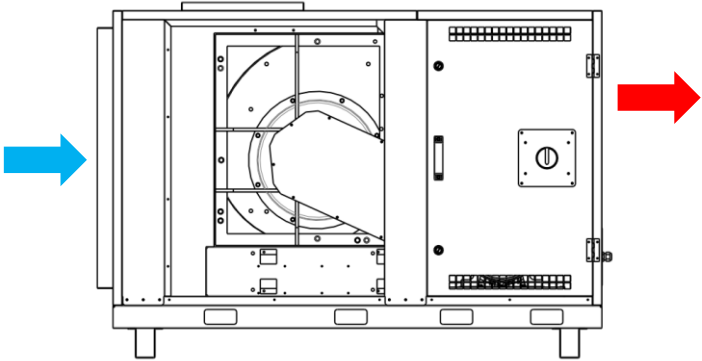
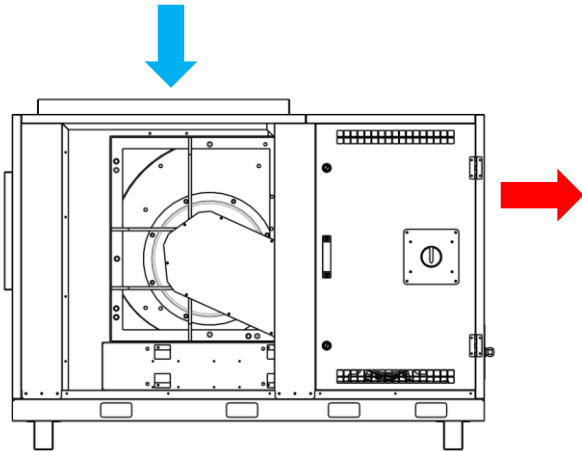
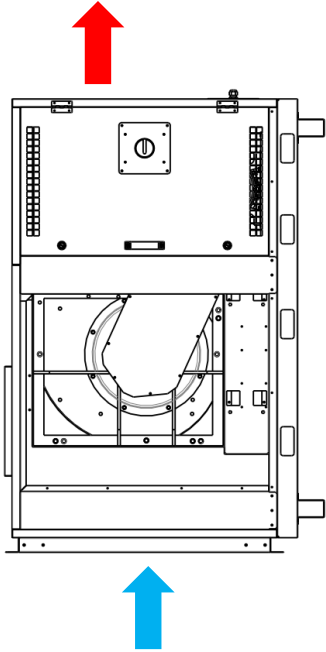
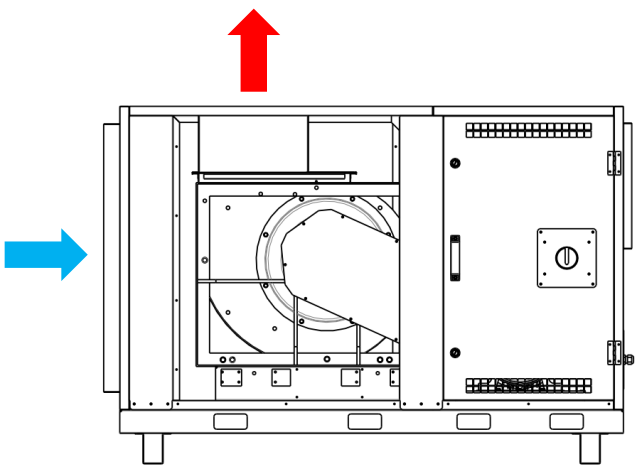
L'accès au compartiment ventilateur et au carter de protection de la poulie et de la courroie s'effectue par le panneau servitude doté d'une poignée, en dévissant les vis à empreinte torx en partie basse et en partie haute.

Après chaque intervention, s'assurer que tous les éléments soient bien remontés et fermés.



4.3 Configurations du caisson et Modularité

Le caisson DOF+ peut-être disposé dans les 4 orientations aérauliques ci-après, suivant leurs tailles :

<u>HL</u>: Tailles 200 à 900 (Standard)	<u>H90</u>: Tailles 200 à 710
	
<u>VL</u>: Tailles 200 à 560	<u>V90</u>: Tailles 200 à 710
	
Aspiration 	Refolement 

La configuration HL représente la configuration standard, et est disponible pour toutes les tailles.

Il est possible, selon les tailles indiquées dans le tableau ci-dessus, de jouer sur la modularité du caisson pour obtenir les configurations suivantes, en partant de la version HL standard :

- HL → H90 : sans matériel supplémentaire.
- HL → VL : nécessite une costière supplémentaire (montage d'usine possible).
- HL → V90 : nécessite un jeu de manchettes de refolement supplémentaire (montage d'usine possible).

4.4 Contrôle des transmissions et tension des courroies

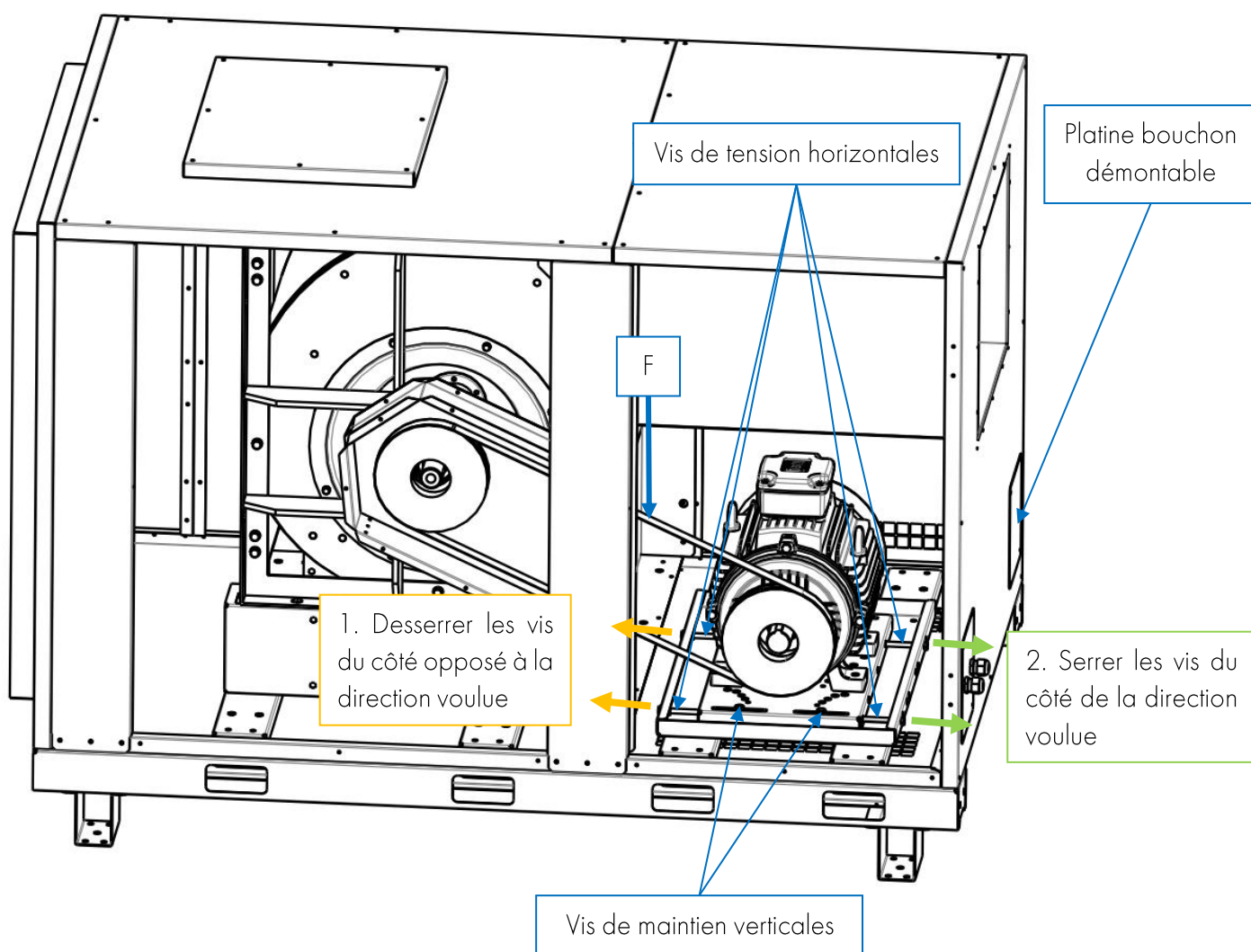
L'intervention doit obligatoirement être réalisée par un personnel habilité et techniquement qualifié.

Avant le raccordement électrique et la première mise en route, s'assurer de la bonne tension et du bon alignement des courroies. Pour cela :

- S'assurer que la machine est hors tension.
- Ouvrir le panneau porte moteur pour accéder au compartiment moteur, et le panneau servitude pour accéder au compartiment ventilateur, et démonter le carter poulie moteur.
- Vérifier le bon alignement de la courroie, ainsi que des poulies, à l'aide d'un outil d'alignement laser (astuce : si vous ne disposez pas de l'outil, utiliser une barre d'alignement type cornière avec un pli à 90°).
- Vérifier la tension de la courroie : obtenir une flèche d'environ 10 mm pour un effort F exercé au centre de la courroie (à équidistance des 2 axes du moteur et du ventilateur) de :
10 daN sur SPZ / 25 daN sur SPA / 50 daN sur SPB.

Suite au premier démarrage de l'appareil, vérifier la tension et l'alignement de la courroie et des poulies, et procéder à un ajustement si nécessaire.

La tension de la courroie et l'alignement de la courroie et des poulies doivent ensuite être contrôlés à chaque nettoyage, chaque intervention sur ces éléments ou sur le moteur et le ventilateur, et au moins tous les 6 mois.



Pour tendre les courroies et aligner les poulies et les courroies, jouer sur les vis de tension de part et d'autre du plateau moteur, afin de déplacer l'ensemble moteur et plateau moteur, comme sur le schéma ci-avant :

- S'assurer que la machine est hors tension : l'unité doit toujours être débranchée de l'alimentation électrique et l'alimentation consignée.
- Ouvrir le panneau porte moteur pour accéder au compartiment moteur, et le panneau servitude pour accéder au compartiment ventilateur, et démonter le carter poulie moteur.
- Desserrer légèrement les 4 vis de maintien verticales du plateau moteur (si besoin, démonter la platine bouchon sous le refoulement pour accéder aux 2 vis derrière le moteur).
- Desserrer suffisamment la ou les vis horizontales de tension situées à l'opposé du sens de déplacement voulu du plateau moteur (1).
- Serrer la ou les vis horizontales de tension situées du côté du sens de déplacement voulu du plateau moteur (2).
- Astuce : Pour obtenir une rotation du plateau moteur, jouer sur 2 vis horizontales de tension opposées dans la diagonale du plateau moteur.
- Une fois l'alignement obtenu et contrôlé, resserrer les 4 vis de maintien verticales du plateau moteur.
- Serrer les vis horizontales de tension, jusqu'à ce qu'elles soient toutes en appui sur le rebord.

4.5 Raccordement au réseau aéraulique du caisson

Les caissons sont équipés de manchettes lisses à l'aspiration. La gaine peut être raccordée directement sur ces manchettes, à l'aide de vis auto-taraudeuses, ou via des manchettes souples.

Les caissons peuvent être équipés de plusieurs accessoires de raccordement, en option.

Les raccords des gaines de ventilation à l'unité doivent être rendus étanches par du mastic ou une bande d'étanchéité.

Dans le cas d'utilisation de pièce de transformation ou d'éléments de réseaux (coudes, tés ...), une détente minimale est à respecter à l'aspiration et au refoulement, à savoir une distance minimale de la moitié du diamètre aéraulique.



Pour tout caisson non raccordé à l'une de ses extrémités – aspiration ou refoulement, un grillage de protection est obligatoire (Norme NF EN ISO 13857).

4.6 Raccordement électrique du caisson



L'installation de ce produit doit être obligatoirement effectuée par une personne habilitée et techniquement qualifiée appliquant les règles de l'art, normes et règlements de sécurité en vigueur (NF C 15-100–Installations électriques à Basse Tension).

L'accès au moteur et au sectionneur s'effectue par le panneau sur charnières doté d'une poignée, en déverrouillant les quarts de tour.

Le caisson est équipé de série d'un sectionneur cadenassable câblé sur le moteur.

- Avant câblage, vérifier que la tension, la fréquence et le nombre de phases disponibles sur site correspondent aux caractéristiques indiquées sur la plaque signalétique.
- Le caisson est équipé en partie basse au niveau du panneau de refoulement d'une platine démontable dotée de deux presse-étoupes.
- Acheminer les câbles de manière qu'ils ne puissent pas entrer en contact avec des parties métalliques vives ni être pincés. Les câbles ne doivent pas être positionnés en face de la zone de refoulement.
- La mise à la terre (conducteurs PE) est obligatoire.

- Raccorder le sectionneur ou coffret de relayage en suivant les indications des schémas de raccordement ci-après.
- Le caisson doit être alimenté par un câble haute température CR1-C1.
- La certification F400-120 nécessite une alimentation directe lors de la fonction désenfumage (NF S 61-932).
- L'installation doit également respecter les prescriptions :
 - de la Directive Basse Tension (2006/95/CE),
 - de la Directive CEM (2014/30/UE).

4.7 Schéma de raccordement

Brancher les différentes terres (alimentation et moteur).

Brancher les bornes de votre alimentation aux bornes du sectionneur suivant les schémas ci-après :

RACCORDEMENT SECTIONNEUR		
Triphasé – 1 Vitesse Alimentation réseau 3x230V ou 3x400V	L1 L2 L3 1 3 5 7 9 2 4 6 8 10 U1 V1 W1 Noir Bleu Brun ← Couleur des fils Moteur	
Triphasé – 2 Vitesses Alimentation réseau 3x400V	L1 L2 L3 L1 L2 L3 1 3 5 7 9 11 13 15 2 4 6 8 10 12 14 16 U1 V1 W1 U2 V2 W2 N°1 N°2 N°3 N°4 N°5 N°6 ← Numérotation des fils Petite Vitesse Grande Vitesse	
	Les moteurs 2 vitesses sont réservés aux Unités de Ventilation à double usage. (Exemple : Désenfumage + Confort)	

Rappel: ne pas modifier le câblage usine.

Lors de l'utilisation de l'appareil par l'intermédiaire d'un démarreur, d'un variateur de fréquence ou d'un coffret de relayage, merci de vous reporter aux notices respectives de chaque appareil.

4.8 Essais de fonctionnement

Avant toute mise sous tension :

- Vérifier que la roue du ventilateur entraînée tourne librement, sans frottement, point dur ni obstacle.
- Vérifier le serrage des câbles et la continuité de la mise à la terre.
- Vérifier le bon alignement et la bonne tension des courroies comme décrit précédemment.

À la première mise en service :

- Refermer toutes les portes d'accès au caisson et remonter toute éventuelle pièce démontée.

- Mettre sous tension le caisson.
- Contrôler le sens de rotation du moteur/ventilateur. Le sens de rotation est repéré par une flèche apposée sur le produit.
La vérification est à effectuer pour chacune des vitesses dans le cas d'un moteur 2 vitesses.
- En cas de rotation inversée, permuter deux phases d'alimentation au bornier de sortie moteur (par un technicien habilité).
- Suite au premier démarrage de l'appareil, vérifier la tension et l'alignement de la courroie, et procéder à un ajustement si nécessaire.

5. ACCESSOIRES

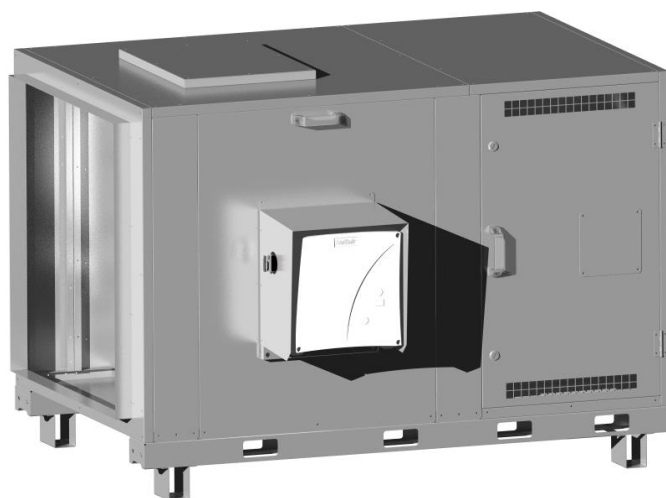
5.1 Coffret de relaying – Variateur de fréquence En applique

Un coffret de relaying Cyber Pro 3 (PM) peut être installé en applique sur le panneau servitude du caisson dans le cas d'une installation désenfumage.

À partir de la taille 450, un coffret de relaying cuve XL à 3XL peut être installé en applique sur le panneau servitude du caisson. Pour les tailles inférieures, le coffret peut être installé sur un support déporté.

Se référer à la notice du coffret de relaying pour identifier les modèles compatibles et les modalités de câblage.

Un variateur de fréquence IP54 ou IP66 peut être installé en applique sur le panneau servitude.



5.2 Coffret de relaying – Variateur de fréquence Intégré

À partir de la taille 400, un coffret de relaying Cyber Pro 3 (PM) peut être installé de manière intégrée dans le panneau porte moteur du caisson dans le cas d'une installation désenfumage.

Se référer à la notice du coffret de relaying pour identifier les modèles compatibles et les modalités de câblage.

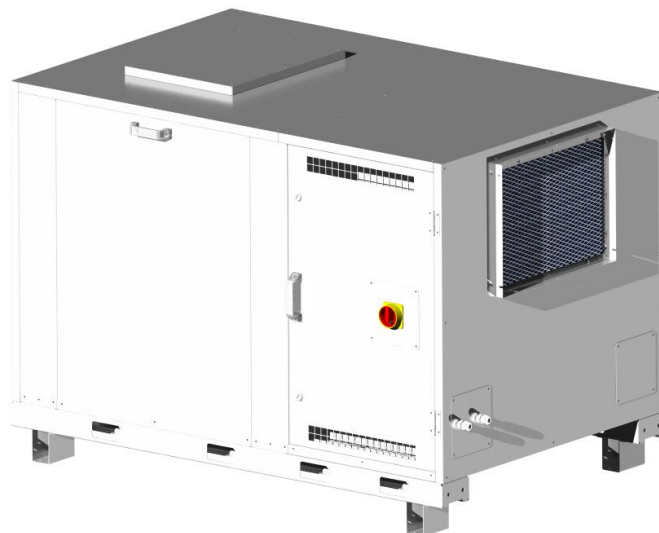
À partir de la taille 355, un variateur de fréquence IP54 ou IP66 peut être installé de manière intégrée dans le panneau porte moteur du caisson.



5.3 Grille refoulement

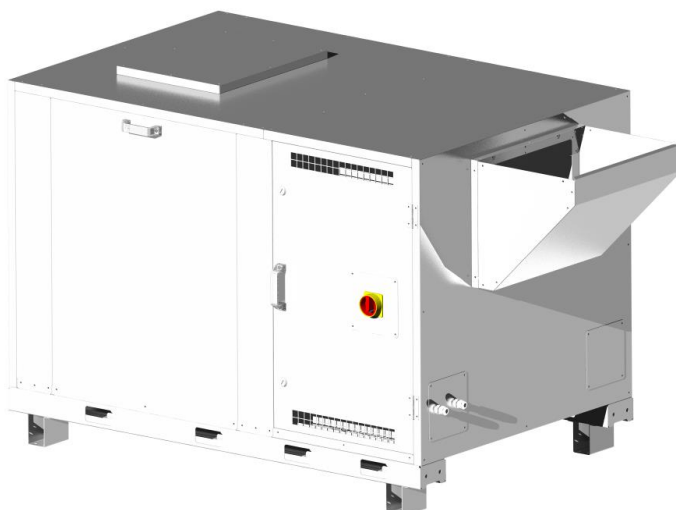
Le caisson peut être équipé d'une grille au refoulement, empêchant l'introduction de volatiles ou de rongeurs.

Pour tout caisson non raccordé à l'une de ses extrémités – aspiration ou refoulement, un grillage de protection est obligatoire (Norme NF EN ISO 13857).



5.4 Buse de refoulement

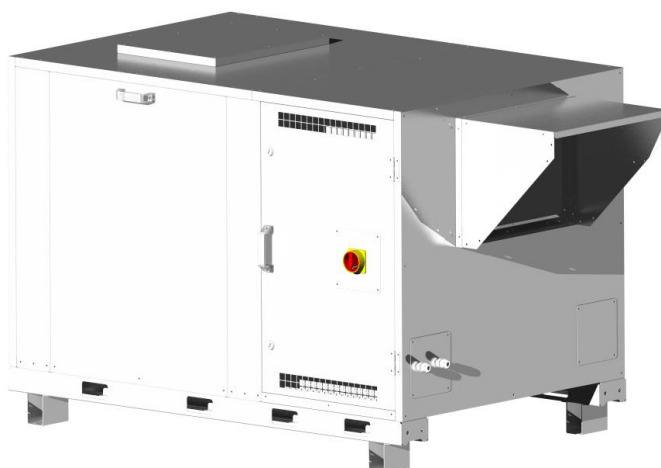
Le caisson peut être équipé d'une buse de refoulement permettant d'orienter le flux d'air au refoulement à 90 degrés, en version HL, H90, VL et V90.



5.5 Capot pare-pluie refoulement

Le caisson peut être équipé d'un capot pare-pluie au refoulement, en version HL et H90.

En version VL et V90, la buse de refoulement fait office de capot pare-pluie.



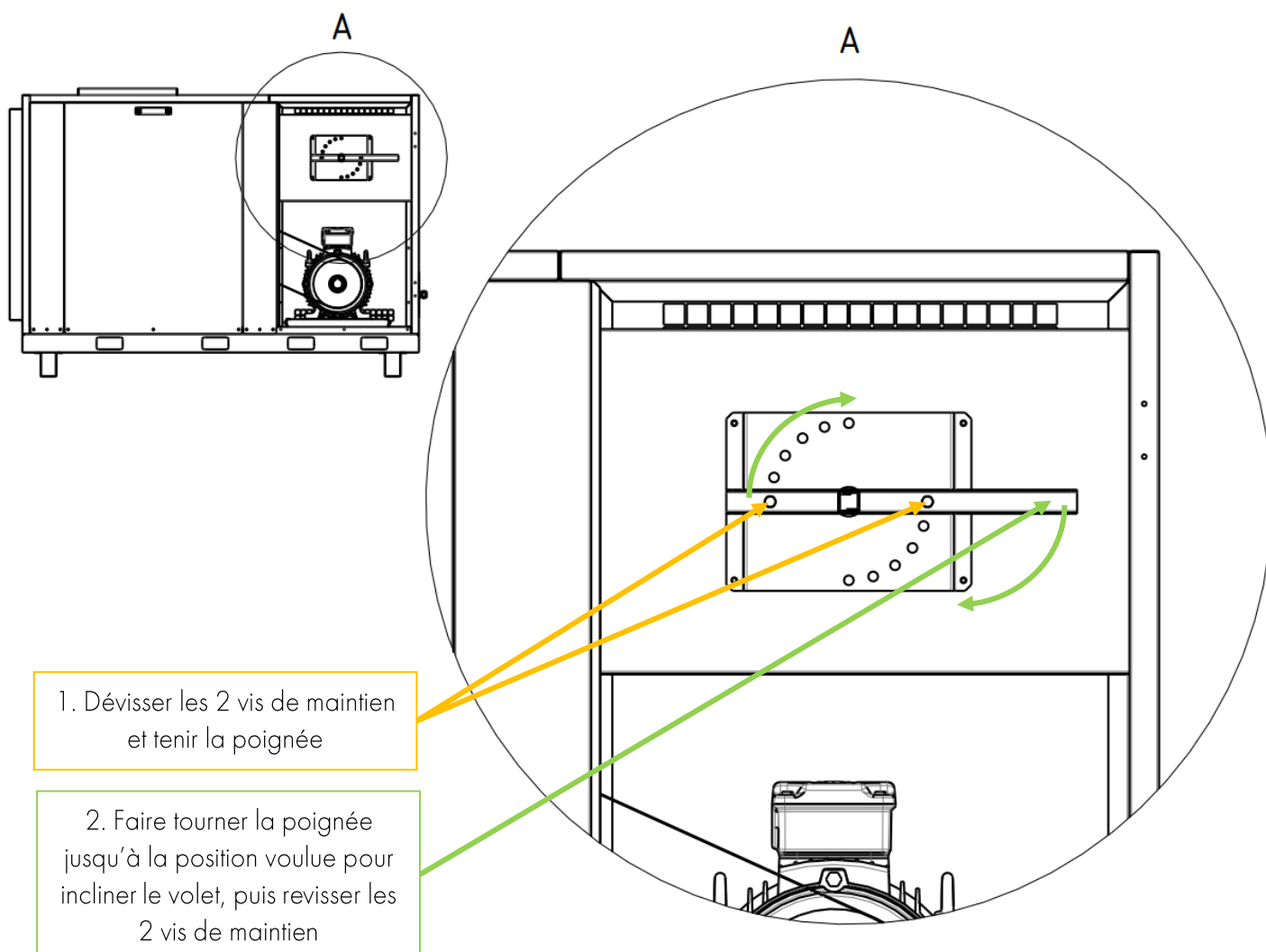
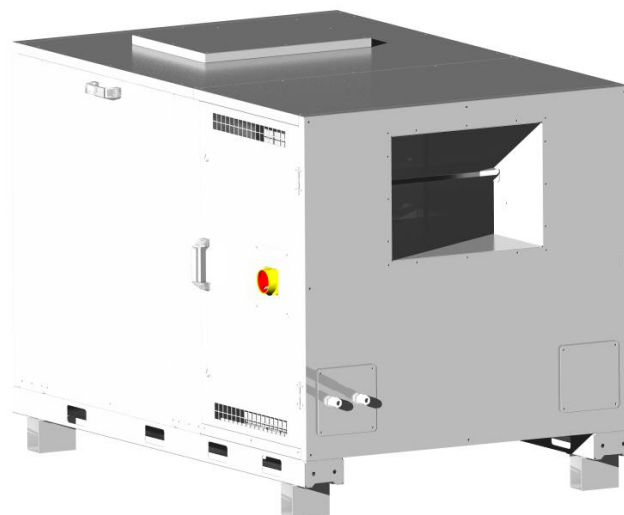
5.6 Volet de réglage de débit

Le caisson peut être équipé au refoulement d'un volet de réglage, permettant de créer une perte de charge et ainsi de régler le débit.

Le caisson est livré avec le volet en position standard horizontale, c'est-à-dire n'interférant pas sur le flux d'air.

Pour créer une perte de charge et ainsi régler le débit :

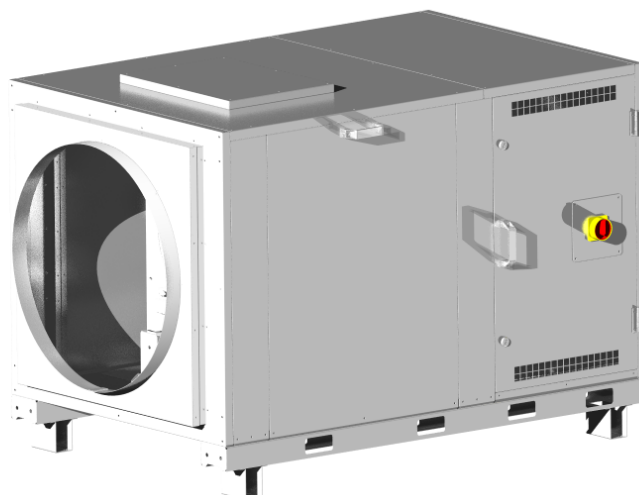
- Dévisser les 2 vis de maintien, et tenir la poignée (1).
- Faire tourner la poignée jusqu'à la position voulue pour incliner le volet (6 positions possibles), puis revisser les 2 vis de maintien (2).



5.7 Accessoires de raccordement

Le caisson peut être équipé de manchettes souples à l'aspiration et au refoulement, dotées d'un cadre de raccordement de 20 mm à leur extrémité.

Le caisson peut être équipé d'une pièce de transformation carré-rond à l'aspiration.



5.8 Peinture Epoxy

L'ensemble des pièces en acier galvanisé est peint avec une peinture époxy (C3) pour assurer une protection anti-corrosion supplémentaire (RAL 9010 en standard, possibilité de modifier sur consultation).

5.9 Isolation Double-peau

Le compartiment ventilateur peut être équipé d'une isolation en laine de verre d'épaisseur 25 mm, protégée par une double-peau.

5.10 Bouchon de purge

Les coins du panneau de fond sous le ventilateur peuvent être soudés, et le panneau équipé d'un bouchon de purge, afin de pouvoir évacuer les condensats/graisse.

5.11 Plots anti-vibratiles

Le caisson peut être équipé de plots anti-vibratiles, afin d'atténuer les vibrations lors du fonctionnement.

6. ENTRETIEN

6.1 Avertissement



Avant de commencer et durant les opérations d'entretien, de service ou réparations, l'unité doit toujours être débranchée de l'alimentation électrique et l'alimentation consignée. Attendre l'arrêt complet des parties mobiles avant toute intervention.

Lorsque nécessaire, respecter le temps de décharge (10 minutes).

Toute intervention sur le caisson ou à l'intérieur de celui-ci ne peut être effectuée que par du personnel habilité, techniquement qualifié et muni des EPI adaptés.

N'entreprenez pas de réparations si vous hésitez ou ne connaissez pas la procédure exacte à suivre et faites appel à un service spécialisé ou au service après-vente SAFTAIR VENTILATION (02.35.04.69.15).

6.2 Maintenance générale

Les interventions suivantes doivent être réalisées régulièrement, au moins tous les 6 mois :

- Contrôle visuel : vérifier régulièrement l'état général du caisson, l'intégrité de la courroie, des boutons et câbles.
- Contrôle mécanique : Vérifier la bonne tenue et le bon serrage des vis.
- Vérification fonctionnelle : tester périodiquement la boutonnerie (sectionneur, boutons de commande, écran), ainsi que le démarrage du moteur et le bon entraînement du ventilateur.
- Surveillance des composants : porter une attention particulière à l'état du ventilateur, du moteur, de la courroie, des poulies, des câbles électriques, des presse-étoupes, des sectionneurs, coffrets de relayage et composants électriques, ainsi que l'état des connexions électriques et le serrage des cosses.
- Nettoyage : intérieur du compartiment ventilateur, du compartiment moteur, roue du ventilateur pour éviter tout déséquilibre, refoulement du ventilateur. Ne pas nettoyer le produit avec des objets tranchants ou pointus, avec des produits chimiques, des produits abrasifs, de l'eau sous pression, de l'air comprimé (soufflage d'air sec et doux possible) ou de la vapeur.

6.3 Entretien des courroies

Vérifiez régulièrement, au moins tous les 6 mois :

- Le bon alignement de la courroie, ainsi que des poulies, à l'aide d'un outil d'alignement laser (astuce : si vous ne disposez pas de l'outil, utiliser une barre d'alignement type cornière avec un pli à 90°).
- La tension de la courroie : obtenir une flèche F d'environ 10 mm pour un effort exercé au centre de la courroie (à équidistance des 2 axes du moteur et du ventilateur) de :
10 daN sur SPZ / 25 daN sur SPA / 50 daN sur SPB.
- L'usure de la courroie. En cas de remplacement, le même type de courroie doit être utilisé.

6.4 Entretien des moteurs et turbines

Les roulements moteurs et ventilateurs sont graissés à vie.

L'ensemble moto-ventilateur doit-être contrôlé et nettoyé régulièrement, au moins tous les 6 mois. En particulier, le démarrage du moteur et le bon entraînement du ventilateur doivent être testés.

6.5 Service après-vente

Pour toute autre opération de maintenance non décrite dans ce chapitre, ou en cas de dysfonctionnement non résolu par les contrôles simples, contacter le service après-vente SAFTAIR VENTILATION 02.35.04.69.15.

Ne pas tenter d'intervention complexe sans autorisation du fabricant, afin de préserver la garantie et la sécurité des utilisateurs.

7. DÉPANNAGE

7.1 FAQ

Questions ?	Problématiques possibles	Solutions
Le débit est trop faible	La roue du ventilateur tourne-t-elle dans le bon sens ?	Contrôler le sens de rotation du ventilateur l'alimentation électrique (alimentation secteur / alimentation moteur) et inverser 2 phases en triphasé
	Le rapport de transmission choisi est-il le bon ?	Contrôler les poulies choisies et montées sur l'arbre du ventilateur et du moteur, ainsi que la vitesse de rotation du ventilateur
	Le réseau est-il étanche ?	Fermer les trappes de visite du réseau et/ou les panneaux éventuellement démontés du caisson
	Un élément obstrue-t-il l'aspiration, le refoulement ou le réseau ?	Retirer tout objet et déplacer tout obstacle pouvant perturber le flux d'air
Le ventilateur tourne dans le mauvais sens	Inversion du câblage	Contrôler l'alimentation électrique (alimentation secteur / alimentation moteur) et inverser 2 phases en triphasé

7.2 Vous êtes en panne ?

Adressez-vous à SAFTAIR VENTILATION (02.35.04.69.15) si vous ne parvenez pas à résoudre le problème.

À lire attentivement ! Veuillez préparer les renseignements suivants pour permettre une résolution rapide du défaut :

- Indication du type ou modèle de produit
- Numéro de série ou d'ARC (Commande) si présent
- Durée de fonctionnement
- Accessoires utilisés
- Lieu d'installation
- Conditions d'installation (aussi électriques)
- Description détaillée de la panne et opérations que vous avez effectuées pour l'éliminer

7.3 Mise hors service du produit – Recyclage

Avant d'éliminer le produit, rendez-le inutilisable. Les anciens produits contiennent également des éléments qui peuvent être recyclés. Ce produit ne doit pas être mis en décharge ni traité avec les déchets ménagers, mais doit être déposé dans un point de collecte approprié pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

8. DÉCLARATION DE PERFORMANCES

N° 1812 - DOP – XXXX

Déclaration formulée par le fabricant ou son représentant autorisé établi dans l'Espace Economique Européen (EEE).

SAFTAIR VENTILATION

**15 RUE DU LEVANT
76590 TORCY LE PETIT**

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement européen et du conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction, il a été établi que le produit de construction suivant :

Ce caisson de désenfumage répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 12101-3 (version 2015), avec une conformité établie conformément aux exigences de cette norme.

Usage prévu :

SECURITE INCENDIE (pour le contrôle des fumées et de la chaleur dans une construction)

Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction

EFFECTIS France, organisme de certification notifié (1812) a réalisé :

- les essais/calculs de types initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit,
- l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, réalise la surveillance continue, l'évaluation et l'acceptation du contrôle de la production en usine.

EFFECTIS France, organisme de certification notifié (1812) a délivré les certificats de conformité :

1812-CPR-XXXX : Caisson de désenfumage DOF+

Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du règlement (UE) n°305/2011 :

DOF+ 200/250/280/315/355/400/450/500/560/630/710/800/900

Tableau n°1

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications harmonisées techniques
Temps de réponse <i>Response time</i>	NPD*	
Fiabilité opérationnelle <i>Operational reliability</i>	NPD*	
Efficacité de l'extraction des fumées/gaz chauds <i>Extraction efficiency for smoke and heat</i>	NPD*	
Paramètres de performance en condition de désenfumage <i>Performance variance during smoke extraction</i>	-10% / +25%	
Résistance au feu <i>Fire resistancy</i>	F400 / 120	NF EN 12101-3 (Version 2015)
Capacité d'ouverture sous condition d'environnement <i>Accessibility under performance</i>	NPD*	
Durabilité de la fiabilité opérationnelle <i>Durability of operational reliability</i>	Moteur Classe F Echauffement B	

***NPD : Performance non déterminée / No Performance Determined**

Concernant les articles 31 et 33 du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006) :

Les substances utilisées dans la fabrication de ce produit, y compris ses matériaux d'emballage, ne contiennent pas de substances figurant sur la liste des substances candidates à l'identification comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et présentant une concentration supérieure à 0,1%.

Pour plus d'informations, veuillez s'il vous plaît contacter notre siège social.

Les performances du produit identifié dans la DOP n° 1812 – DOP – 2241 sont conformes aux performances déclarées dans le tableau n° 1.

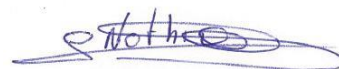
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Responsable Technique et Qualité :

F. NOTHIAS

Torcy-le-Petit, le 31/01/2025



9. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Le produit décrit ci-dessus est développé, conçu et fabriqué conformément au Règlement (UE) N°305/2011 du parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction (Règlement Produits de Construction – RPC) et abrogeant la directive 89/106/CEE du conseil et conformément aux prescriptions des directives suivantes :

- Directive 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la Directive 95/16/CE
- Directive 2006/95/CE du Parlement Européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites tension
- Directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des Etats membres concernant la compatibilité électromagnétique et abrogeant la directive 2004/108/CE
- Directive 2014/1253 du 7 juillet 2014 relative à l'ecodesign
- Déclaration formulée par le fabricant ou son représentant autorisé établi dans l'Espace Economique Européen (EEE).

Products mentioned are developed, conceived and made in accordance with the Regulation (EU) N°305/2011 of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011 laying down harmonized the marketing of construction products (Construction Product Regulation - CPR) and repealing Council Directive 89/106/EEC and in accordance to the prescriptions of the following directives :

- Directive 2006/42/EC of the European Parliament and of the Council of 17 May 2006 on machinery, and amending Directive 95/16/EC
- Directive 2006/95/EC of the European Parliament and of the Council of 12 December 2006 on the harmonization of the laws of Member States relating to electrical equipment tension designed for use within certain voltage limits
- Directive 2014/30/UE of the European Parliament and of the Council of 26 February 2014 on the harmonization of legislations the laws of Member States relating to electromagnetic compatibility and repealing Directive 2004/108/EC
- Directive 2014/1253 of July 7, 2014, relating to eco-design
- Declaration by the manufacturer or the representative authorized established by the European Economic Area (EEA).

Fabricant ou représentant autorisé établi dans l'EEE

Manufacturer or representative authorized in EEA

Nous déclarons sous réserve d'installation, d'entretien et d'utilisation conformes à sa destination, aux normes d'installation applicables (NF EN 14134 et NF ISO 12499) que la gamme de produits est conforme aux directives mentionnées ci-dessus.

We declare to the standards of installation applicable (NF EN 14134 and NF ISO 12499) that subject to installation, maintenance and use corresponding to its, the range of products is in compliance with the directives mentioned above.

Responsable Technique et Qualité
M. NOTHIAS Florent



SAFTAIR VENTILATION

Siège social / Registered office :

15 Rue du Levant 76590 TORCY LE PETIT

Tél. : +33.(0)2.35.04.69.15 – Fax : +33.(0)2.35.04.69.18

www.saftair.com